

APERÇU DU RAPPORT ANNUEL DE 2020-2021

Les activités du Centre en 2020-2021 étaient regroupées sous quatre domaines prioritaires. Voici un résumé des réalisations.



DOMAINE PRIORITAIRE 1

FOURNIR DES SERVICES DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS

- Quarante-huit (48) nouveaux dossiers, provenant de vingt-huit (28) sports différents, ont été déposés au cours de la période. Le Tribunal ordinaire a reçu quarante-six (46) nouvelles demandes, dont quinze (15) demandes de facilitation de règlement préalable, sept (7) appels relatifs à l'octroi de brevets et dix-neuf (19) différends portant sur des affaires de sélection et de quota. Le Tribunal antidopage a été saisi de deux (2) allégations de violation des règles antidopage.
- D'importantes modifications ont été apportées au Code canadien de règlement des différends sportifs afin d'assurer sa conformité au nouveau Programme canadien antidopage de 2021, et d'y inclure les règles spécialisées du Tribunal de protection. La nouvelle version du Code est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021.
- La liste des médiateurs et des arbitres du Centre a été renouvelée. Depuis mai 2021, elle compte trente-six (36) membres ayant sollicité un nouveau mandat et vingt-trois (23) nouveaux membres.
- Le Programme de mentorat pour les femmes arbitres a été mis en œuvre dans le but d'encourager les femmes qualifiées à acquérir de l'expérience en arbitrage du sport et d'ainsi soumettre plus rapidement leur candidature pour être inscrites sur la liste des arbitres.

DOMAINE PRIORITAIRE 2

RENFORCER LA CAPACITÉ DE LA COMMUNAUTÉ SPORTIVE CANADIENNE À PRÉVENIR ET RÉGLER LES DIFFÉRENDS SPORTIFS

- Le Programme Connexion droit et sport (PCDS) a poursuivi ses activités, notamment la formation d'une nouvelle cohorte d'étudiants en Colombie-Britannique et de gestionnaires de dossiers au Manitoba. De récents diplômés en droit de l'Université de Sherbrooke ont également reçu une formation pour fournir des services de médiation gratuits aux organismes de sport du Québec.
- Depuis le lancement de sa série de webinaires en août 2020, le Centre a présenté dix (10) webinaires en français et en anglais sur des sujets tels que les causes de différends et les stratégies de prévention, la gestion des conflits d'intérêts, les droits et responsabilités des athlètes, les techniques de négociation ainsi que les initiatives en matière de sport sécuritaire.
- Le programme d'Orientation à l'intention des comités d'appel interne offert en ligne a été recodé et optimisé. Une liste de vérification a été élaborée pour les négociations, afin de guider les parties et les aider à régler leurs différends.
- Après avoir lancé sa série *Le saviez-vous*, le Centre a observé une hausse importante du nombre total d'interactions sur ses comptes Twitter et Facebook. Une vidéo promotionnelle portant sur le maintien des services du Centre malgré les restrictions dues à la COVID-19 a été créée.

DOMAINE PRIORITAIRE 3

SOUTENIR L'INTÉGRITÉ DANS LE SPORT

- Du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, la Ligne d'assistance du sport canadien a enregistré 1 004 appels, courriels et messages textes, et les téléphonistes ont aidé 140 clients.
- Le Centre a élaboré un Manuel de gestion des appels de crise à l'intention des téléphonistes de la Ligne d'assistance du sport canadien et établi un groupe de travail pour élaborer un Manuel des meilleures pratiques d'enquête dans le contexte du sport.
- Le site sport-sans-abus.ca a été amélioré et sa portée élargie afin d'inclure une section consacrée à l'Unité d'enquêtes et d'autres informations sur les ressources disponibles pour prévenir et contrer le harcèlement et les abus dans le milieu du sport.
- En réponse à un appel lancé par le Gouvernement du Canada, le Centre a soumis une proposition pour administrer la mise en œuvre du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport.

DOMAINE PRIORITAIRE 4

VISER L'EXCELLENCE ORGANISATIONNELLE

- Le système de gestion des risques du Centre a été révisé et mis à jour en consultation avec les membres du Conseil et du personnel, et des parties prenantes externes importantes.
- Dans le cadre de la mise en œuvre de son nouveau Plan stratégique 2020-2024, le Conseil d'administration a passé en revue la structure et la composition de ses comités et mis à jour leurs mandats en conséquence. Les changements apportés à la structure de gouvernance reflétaient les domaines prioritaires annoncés dans le Plan stratégique, notamment la volonté de l'organisme d'être un leader en matière d'intégrité dans le sport.
- La Politique en matière d'équité et d'égalité d'accès, ainsi que la Politique contre le harcèlement ont été revues et mises à jour dans le but d'y intégrer le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport. Elles ont été renommées respectivement Politique sur la diversité et l'inclusion, et Code de conduite.
- Le Centre s'est conformé à toutes ses obligations légales et contractuelles.